

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE**
représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre CHAMPION
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 784 405 995 00035

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2015 et d'en fixer les modalités financières.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2015 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Outre la mise à disposition de cadres techniques, le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2015 s'élève à 2 848 089 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 1 128 326 €, le solde restant s'élève à 1 719 763 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

¹ – dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

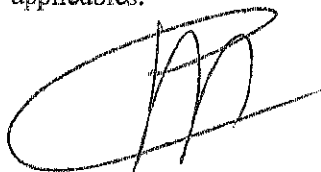
Ce montant intègre une subvention d'un montant de 108 741 € relative aux indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération (cf. annexe 3 jointe), conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du Sport.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 355 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier du ministère s'élève donc à 3 203 089 €.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.



LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE VOILE

Fait à Paris le 9 juillet 2015

LE DIRECTEUR DES SPORTS

Le directeur des sports

Thierry MOSMANN

Visé, le 7 juillet 2015
Per LE CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
ET 210-127-5828

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 - Indemnités de sujétions des cadres techniques

Annexe 4 - Relevé d'identité bancaire

Objectifs et indicateurs de performance nationaux transmis par le ministère	2013 Réalisés		2014 Réalisés		2015 Réalisés		2016 Réalisés		2017 Réalisés		2018 Réalisés		2019 Réalisés		2020 Réalisés		2021 Réalisés		2022 Réalisés		
	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	
Assurer la participation de la France dans les 10 séries inscrites aux Jeux Olympiques (JO) et augmenter le nombre de médailles	Nombre de licences	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000	
	Nombre total de licences AFN	22 017	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	
	Nombre et taux de licences féminines	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)	8874 (39,79%)
	Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	54713 (49,98%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)	54000 (40,9%)
	Nombre de sites accueillant des personnes en situation de handicap	134	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135
	Société Française	22,3%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Rang sportif de la France	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Taux de succès médical complet - Sports	85,25%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Taux de succès médical complet - Espoirs	84,57%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Nombre d'emplois créés	0	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Nombre et taux de licences de missions sportives	49 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	54 (94,09%)	

Objectifs partagés	2013 Réalisés		2014 Réalisés		2015 Réalisés		2016 Réalisés		2017 Réalisés		2018 Réalisés		2019 Réalisés		2020 Réalisés		2021 Réalisés		2022 Réalisés	
	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Indicateurs	Objectifs
Assurer la participation de la France dans les 10 séries inscrites aux Jeux Olympiques (JO) et augmenter le nombre de médailles	Résultats aux championnats du Monde et qualifications des 10 séries aux JO	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)	1 titre O et 1 titre para + 4 podiums (5 titres)
	En parallèle, assurer la formation de réserves de haut niveau, porteurs de projets ou acteurs de projets de référence internationale	Nombre, rôle et résultats de sportifs français engagés dans les 3 grandes épreuves de référence internationale : Coupe de l'Amérique, Volvo Ocean Race, Vendée Globe	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F	2 titres H et F
Assurer l'inscription professionnelle des sportifs parvenant et après leur carrière sportive	Résultats de sportifs français engagés dans les 2 grandes épreuves de référence internationale : coupe de monde Finboard Hommes et Femmes	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Assurer le renouvellement de l'équipe de France de voile	Nombre total de titres et podiums sur les épreuves internationales de référence moins de 18 ans et moins de 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans	13 podiums < 18 ans et 5 podiums < 21 ans
Améliorer le niveau sportif des participants aux championnats de France Espoirs	Résultats internationaux des 10 premiers par sexe aux championnats de France Espoirs	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers	37 premiers dans les 20 premiers
	Réaliser et maintenir le top sportive et compétitive en club	Nombre de coureurs classés au Classement National Individuel (sexe ratio OR/Total classés CN)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)	27157 (79%)
Améliorer la qualité des activités proposées dans les situations atypiques	Ratio du nombre de labels délivrés en conformité avec le cahier des charges rapportés au nombre total de labels délivrés (avec maintien du volume global des labels)	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir
	Ensemble des séries finalisées	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014	Annuaire en 2014
25 français engagés sur la coupe de l'Amérique	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence	Podiums sur les épreuves de référence
	2 titres en Coupe du Monde Saloon H et F (PAGS)	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017	cf. cible 2017
100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)	40.000 (100%)
100% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)	95% (1432)
	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)	100% (1432)

NR

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Augmenter la diversité des activités proposées dans les structures existantes	Nombre de clubs enquêtés sur des offres nouvelles type "passer", "travaux à la voile", "ateliers complémentaires".	à venir	200 clubs	250 clubs	300 clubs	350 clubs
Poursuivre le modernisation des structures	Nombre de structures labellisées ayant complété leurs données dans leur dossier Clubs pour apparaitre sur le site www.sportvoile.fr	60%	75% des structures	85% des structures	90% des structures	100% des structures
Redynamiser la structuration des pratiques	Nombre des clubs en continuité par rapport au nombre de clubs actifs sur 10 items traitant de la sécurité	à venir	95% des clubs	95% des clubs	95% des clubs	100% des clubs
Mettre à jour les chartes des activités	Nombre d'activités réalisées	2 enquêtes	2/an	2/an	2/an	2/an
Réaliser le coût environnemental de la pratique	Relevé entre le nombre d'épreuves locales (grades 5 B et C) et le nombre d'épreuves féd.	50,4% au cours	60% d'épreuves	62% d'épreuves	66% d'épreuves	68% d'épreuves
Faciliter l'accès des publics en situation de handicap	Nombre d'actions de pratique nautique (handivoile).	150	170 épreuves	170 épreuves	170 épreuves	170 épreuves
Maintenir l'accueil des publics scolaires	Nombre de scolaires accueillies dans les structures existantes	185461	200.000 scolaires	200.000 scolaires	200.000 scolaires	200.000 scolaires
Renforcer la place des femmes au sein de la Fédération et dans l'ensemble des pratiques	Taux de féminisation : gouvernance et encadrement technique	à venir	15% encadrement	20% encadrement	25% encadrement	30% encadrement
Consolider la présence de la France dans les instances internationales de la voile	Nombre de représentants français dans les instances internationales	2 au Conseil de l'Etat + 12 dans les comités ISAF	2 au Conseil de l'Etat + 12 dans les comités ISAF	2 au Conseil de l'Etat + 12 dans les comités ISAF	2 au Conseil de l'Etat + 12 dans les comités ISAF	1 au Conseil de l'Etat + 6 dans les comités ISAF
Répondre aux besoins d'encadrement des structures	Nombre des entraîneurs FFVoile et ceux délégués par l'Etat	620 diplômés + 110 diplômés en cours	620 diplômés fédéraux dont 19 entr.	650 diplômés fédéraux dont 10 entr.	680 diplômés fédéraux dont 12 entr.	690 diplômés fédéraux dont 15 entr.
Pérenniser le nombre d'emplois permanents et saisonniers au sein de la filière nautique	Nombre d'emplois Equivalents Temps Plein	à venir	2500	2500	2500	2500
Spécialiser le corps arbitral à l'avantage des courses au large	Nombre d'activités spécialisées dans le course au large	2	2	2	2	2
Former les sportifs compétiteurs pour élever les pratiques nautiques permettant d'améliorer la performance	En cours de construction	à venir				

JK

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Action 1									
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	60 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	10 000 €
Maintenir l'accueil des publics scolaires	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	10 000 €
Action 1									
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	50 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Augmenter la diversité des activités proposées dans les structures affiliées	50 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Action 1									
Promotion des pratiques sportives pour tous	60 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	25 000 €
Améliorer la qualité des activités proposées dans les structures affiliées	60 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	25 000 €
Action 1									
Promotion des pratiques sportives pour tous	120 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	42 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	120 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	78 000 €	42 000 €
Action 1									
Promotion des pratiques sportives pour tous	296 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	176 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	296 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	176 000 €
Spécialiser le corps arbitral à l'arbitrage des courses au large	195 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	105 000 €
Action 1									
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	101 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	71 000 €
Lettrés de missions signées dans CIS-Web	250 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	190 000 €
Action 1									
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	250 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	190 000 €
Lettrés de missions signées dans CIS-Web	220 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	140 000 €
Action 1									
Structuration fédérale	220 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	140 000 €
Consoïder la présence de la France dans les instances internationales de la voile	220 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	140 000 €
Action 1									
Programmes d'échanges internationaux	20 000 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	15 000 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	20 000 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €	15 000 €
Action 2									
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	193 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	93 000 €
Emplois d'avenir	193 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €	93 000 €
Action 4									
Professionnalisation de l'activité	11 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €	7 000 €
TOTAL	4 657 377 €	3 367 623 €	3 367 623 €	3 367 623 €	3 367 623 €	3 367 623 €	3 367 623 €	3 367 623 €	1 289 754 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

Répartition de la subvention versée hors aides personnalisées :
 - cat 61 (indemnité des CTS)
 - cat 64 (transfert direct aux assoc.)

355 000 €

28 900 000 €

108 720 €
 2 335 700 €

JK

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants Budget	Demande	Accordée	Engag. fédéral
Assurer la participation de la France dans les 10 séries inscrites aux Jeux Olympiques (JO) et augmenter le nombre de médailles	1 923 201 €	1 533 741 €	1 493 741 €	429 460 €
Action 2	1 923 201 €	1 533 741 €	1 493 741 €	429 460 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	124 741 €	108 741 €	108 741 €	16 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 798 460 €	1 425 000 €	1 385 000 €	413 460 €
Assurer le renouvellement de l'Equipe de France de voile	540 000 €	510 000 €	480 000 €	60 000 €
Action 2	540 000 €	510 000 €	480 000 €	60 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	400 000 €	375 000 €	345 000 €	55 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	140 000 €	135 000 €	135 000 €	5 000 €
Assurer l'insertion professionnelle des sportifs pendant et après leur carrière sportive	375 000 €	375 000 €	370 000 €	5 000 €
Action 2	375 000 €	375 000 €	370 000 €	5 000 €
Aides personnalisées (AP)	355 000 €	355 000 €	355 000 €	0 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	20 000 €	20 000 €	15 000 €	5 000 €
En Finboard, assurer la formation de régatiers de très haut niveau, porteurs de projets de référence internationale.	15 000 €	10 000 €	0 €	15 000 €
Action 2	15 000 €	10 000 €	0 €	15 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	15 000 €	10 000 €	0 €	15 000 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	223 536 €	157 381 €	129 348 €	94 188 €
Action 3	223 536 €	157 381 €	129 348 €	94 188 €
Protection de la santé du pratiquant (SMIT)	133 036 €	113 036 €	85 060 €	47 976 €
Accompagnement sanitaire préventif	90 500 €	44 345 €	44 288 €	46 212 €
Répondre aux besoins d'encadrement des structures	95 000 €	74 000 €	74 000 €	21 000 €
Action 4	95 000 €	74 000 €	74 000 €	21 000 €
Formations fédérales	95 000 €	74 000 €	74 000 €	21 000 €
Pérenniser le nombre d'emplois permanents et saisonniers au sein de la filière nautique	23 000 €	17 000 €	17 000 €	6 000 €
Action 4	23 000 €	17 000 €	17 000 €	6 000 €
Professionalisation de l'activité	23 000 €	17 000 €	17 000 €	6 000 €
Former les sportifs compétiteurs pour éviter les pratiques interdites permettant d'améliorer la performance	38 000 €	21 000 €	16 000 €	22 000 €
Action 1	38 000 €	21 000 €	16 000 €	22 000 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	15 000 €	6 000 €	6 000 €	9 000 €
Action 3	15 000 €	6 000 €	6 000 €	9 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	23 000 €	15 000 €	10 000 €	13 000 €
Réduire le coût environnemental de la pratique	23 000 €	15 000 €	10 000 €	13 000 €
Action 1	25 000 €	11 000 €	11 000 €	14 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	25 000 €	11 000 €	11 000 €	14 000 €
Renforcer la place des femmes au sein de la fédération et dans l'ensemble des pratiques	120 000 €	55 000 €	55 000 €	65 000 €
Action 1	120 000 €	55 000 €	55 000 €	65 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	120 000 €	55 000 €	55 000 €	65 000 €
Faciliter l'accès des publics en situation de handicap	60 000 €	50 000 €	50 000 €	10 000 €

ML

Annexe 3 - Indemnités de sujétions des cadres techniques

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

CONVENTION D'OBJECTIFS

FF VOILE

Annexe relative aux indemnités de sujétion des conseillers techniques sportifs

Une subvention globale de 108 741 € est attribuée à la Fédération au titre des indemnités de sujétion des agents exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la Fédération et dont la liste figure sur le tableau joint, des sujétions spéciales auxquelles ils s'exposeraient dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette indemnisation est fixée selon le barème porté indiqué ci-dessous, les taux moyens indiqués pouvant s'inscrire dans une fourchette de plus ou moins 10%.

(montant annuel)	Directeurs techniques nationaux	Entraîneurs nationaux	Chargés d'une mission nationale
Agent sur contrat de préparation olympique	7 729 €	4 726 €	4 726 €
Autres agents	4 391 €	945 €	945 €

Dans l'hypothèse où la Fédération verserait sur ses ressources propres des indemnités spéciales aux agents qu'elle aurait plus particulièrement chargés d'une mission spécifique à son initiative, ces indemnités seront identifiées sous l'intitulé suivant :

En tout état de cause, le montant total des indemnités servies par la Fédération tant au titre de la convention d'objectifs que sur ses fonds propres ne pourra excéder le plafond prévu par la réglementation en vigueur.

La Fédération s'engage à déclarer auprès des administrations fiscales et sociales toutes les rémunérations versées.

La Fédération communiquera au ministère des sports au plus tard le 28 février 2015 le récapitulatif annuel de l'année 2014 des sommes versées aux agents de l'Etat faisant apparaître de manière distincte les sommes financées sur la subvention ministérielle et celles ouvertes par des ressources propres.

Cet état sera accompagné d'une copie de la déclaration annuelle des salaires (D.A.D.S.) établie pour l'U.R.S.S.A.F.

Nom - Prénom	Fonction	Agent sur contrat		Subvention accordée	
		oui	non	2015	
CATHÉLINEAU Jacques	DTN	X		7 729 €	
BILLON Léo	EN	X		4 726 €	
BONNAUD Benjamin	EN	X		4 726 €	
CHIELLINO Guillaume	EN	X		4 726 €	
CITEAU Franck	EN	X		4 726 €	
COTTIN Lionel	EN	X		4 726 €	
DUMORTIER Bertrand	EN	X		4 726 €	
HUGUET Nicolas	EN	X		4 726 €	
JAOUEN Stéphane	EN	X		4 726 €	
LE CASTREC François	EN	X		4 726 €	
LE COURTOIS Françoise	EN	X		4 726 €	
LEROY Cécile	EN	X		4 726 €	
PHILIPPE Gildas	EN	X		4 726 €	
RAMBEAU Pascal	EN	X		4 726 €	
MARAJÓ José	CMN		X	945 €	
DELEAÏE Philippe	CMN		X	945 €	
ELAMME Didier	CMN		X	945 €	
GAUMONT Christophe	CMN		X	945 €	
GIRAUD Henri	CMN		X	945 €	
LASSEAUX Sylvie	CMN		X	945 €	
LEGRAND Philippe	CMN		X	945 €	
MEYER Baptiste	CMN		X	945 €	
PORTE Bernard	CMN		X	945 €	

TOTAL	77 672 €
+ charges correspondantes	31 069 €
Total de la subvention	108 741 €

ANNEXE 4



BRED BANQUE POPULAIRE

Relevé d'identité bancaire

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17 RUE HENRI BOCQUILLON
75015 PARIS

Code banque 10107	Code guichet 00130	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00010301491		Clé 63
Domiciliation : BRED PARIS KLEBER 0820336130		
Numéro de compte bancaire international : FR76 1010 7001 3000 0103 0149 163		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire.

SC